



Présentiel

Accessible aux personnes à mobilité réduite

Intervenant



Gilles BOIN - Avocat
cabinet Product Law Firm



Vos contacts Pédagogiques



Catherine LEVESQUE
catherine.levesque@critt-iaa-paca.com



Audrey LESTURGEON
audrey.lesturgeon@critt-iaa-paca.com



Sylvie PERRET
sylvie.perret@critt-iaa-paca.com

Sécurisez vos allégations environnementales Ayez les bons réflexes pour les étiquetages de vos produits 6 juillet 2021 à Aix-en-Provence (13) - 7 h

En fonction des conditions sanitaires, cette formation pourra être proposée en distanciel.



Objectifs

Les stagiaires seront capables de :

- Connaître les évolutions de la législation sur les allégations environnementales
- Savoir appliquer la méthodologie pour sécuriser ces allégations



Programme

9h00 à 12h30

1. Le cadre français et européen :
 - Textes sur la publicité appliqués aux allégations environnementales
 - Avis du CNC
 - Recommandations de l'ARPP (Autorité de régulation professionnelle de la publicité)
 - Jury de déontologie de la publicité
2. Focus sur les dispositions de la loi AGECE
3. Projet de texte européen sur la justification des allégations écologiques
4. Différentes méthodes pour l'analyse du cycle de vie

14h00 à 17h30

5. Méthodologie et conseils pratiques pour sécuriser vos allégations
6. Allégations interdites et erreurs à ne pas commettre
7. Exemples de jurisprudences



Public visé

Personnes en charges de la conception des étiquettes, qualité, R&D, dirigeant et créateur.



Prérequis

Être salarié d'une entreprise agroalimentaire ou en cours de création



Sécurisez vos allégations environnementales Ayez les bons réflexes pour les étiquetages de vos produits 6 juillet 2021 à Aix-en-Provence (13) - 7 h

En fonction des conditions sanitaires, cette formation pourra être proposée en distanciel.



Votre contact Administratif



Laure DUPIN - 04 90 31 55 08
Laure.dupin@critt-iaa-paca.com

€ Tarifs

Adhérent 2021 :
450€ HT/stagiaire (540€ TTC)

Non adhérent 2021 :
650€ HT/stagiaire (780€ TTC)

Réduction de 20% à partir
du 2ème participant de la
même société

Repas et documentation compris
(Prise en charge possible par
votre OPCO)



AGROALIMENTAIRE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

N° organisme de formation
93840083884



N° Datadock 0001409

Mise à jour le : 20/04/2021



Méthode et moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur
- Support de formation remis aux stagiaires
- Méthode participative alternant phases théoriques et exercices pratiques
- Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émergence
- Moyens évaluation des connaissances : exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation, attestation de formation
- Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (laure.dupin@critt-iaa-paca.com) au 04 90 31 55 08.



Inscription en ligne : [cliquez ici](#)

Prise en charge à 100 % pour les adhérents Ocapiat (< 50 salariés) dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat. Inscription obligatoire sur le site Ocapiat : [Cliquez ici](#)

Conditions d'annulation :

Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier).

Pour toute inscription annulée après le 22/06/2021, la totalité des frais sera due au CRITT agroalimentaire PACA.

Cette formation peut également être organisée en intra-entreprise : 100% des coûts pédagogiques pris en charge par l'offre régionale OCAPAT pour les entreprises de -50 salariés cotisant à OCAPAT. (Sous conditions d'un nombre minimum de stagiaires)

